

## **Avis communautaire:<sup>1</sup> Connaissez vos droits après la fin de votre représentation par un avocat ou un représentant légal**

Si vous mettez fin à votre relation avec un avocat autorisé (ou anciennement autorisé) ou un représentant accrédité par le Département de la Justice concernant des services juridiques en matière d'immigration, il existe des mesures importantes que vous pouvez prendre pour vous protéger ainsi que votre dossier d'immigration.

### **Demandez l'intégralité de votre Dossier**

Vous pouvez toujours demander une copie de votre dossier pendant la durée de la représentation. De plus, à la fin de la représentation, le dossier du client constitué dans le cadre de cette représentation doit être remis au client sur demande. Cela peut comprendre; Les demandes et formulaires déposés en votre nom; les copies des documents justificatifs et des preuves; les documents que vous avez remis à l'avocat, y compris tous les documents originaux; les avis du tribunal de l'immigration, des Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS) et d'autres organismes; les reçus et confirmations de dépôt; La correspondance liée à votre dossier; Les preuves des paiements effectués. Il est recommandé de demander votre dossier par écrit et de conserver une copie de votre demande dans vos archives. Un avocat peut facturer des frais supplémentaires pour des copies additionnelles du dossier, mais la première copie devrait être fournie gratuitement.

### **Conservez les documents importants et les preuves de paiement**

Conservez et organisez tous les documents liés à votre dossier, notamment; les conventions d'honoraires ou contrats; les reçus de paiement, factures ou relevés bancaires; les courriels, messages texte et lettres; les copies des formulaires et demandes; les avis d'immigration et les échéances. Ces documents peuvent aider un nouveau prestataire de services juridiques à comprendre votre situation et à déterminer les prochaines étapes.

### **Suivez l'état de votre dossier**

Si vous avez une demande ou une pétition en attente auprès de l'USCIS, vous pouvez vérifier l'état de votre dossier en ligne: <https://egov.uscis.gov/> à l'aide de votre numéro de reçu à 13 caractères figurant sur votre avis de réception de l'USCIS. Vous pouvez également créer un compte en ligne USCIS afin de recevoir des mises à jour et gérer votre dossier électroniquement.

Si votre affaire est devant le Tribunal de l'immigration ou le Bureau des appels en matière d'immigration (BIA), vous pouvez vérifier son statut par l'intermédiaire du système automatisé d'information sur les dossiers de l'EOIR- <https://acis.eoir.justice.gov> . Vous aurez besoin de votre numéro A et de votre pays de nationalité. Le système fournit des renseignements concernant ; les audiences à venir; les décisions rendues; les mises à jour relatives au dossier. Vous pouvez également appeler la ligne automatisée d'information sur les dossiers de l'EOIR au 1-800-898-7180. Les avis du tribunal et les documents officiels demeurent la source officielle d'information concernant votre dossier.

---

<sup>1</sup> Cet avis est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue pas un avis juridique. Étant donné que chaque situation est unique, nous vous recommandons de consulter un avocat dûment autorisé ou un représentant accrédité par le Département de la Justice avant de prendre toute décision juridique fondée sur les renseignements présentés dans le présent avis.

## Obtenez rapidement un deuxième avis ou une nouvelle consultation juridique

Si vous n'êtes plus représenté et que vous pensez avoir reçu des conseils erronés, subi un manque de communication, des délais manqués ou des services ayant nui à votre dossier, consultez dès que possible un avocat spécialisé en immigration ou un organisme juridique à but non lucratif réputé.

Un nouveau représentant pourrait vous aider à demander votre dossier complet en vertu de la Loi sur la liberté de l'information et de la protection de la vie privée; examiner les documents déjà déposés; identifier les erreurs ou les délais manqués; expliquer vos options juridiques actuelles; vous aider à éviter de futures conséquences en matière d'immigration. Les délais en immigration sont souvent très stricts ; il est donc important de ne pas attendre.

## Méfiez-vous de la fraude et des fausses représentations en matière d'immigration

Toute personne offrant de l'aide en immigration n'est pas nécessairement autorisée à pratiquer le droit ou à fournir des conseils juridiques. Soyez particulièrement prudent avec toute personne qui garantit un résultat, vous encourage à fournir de fausses informations, refuse de vous remettre des copies des documents déposés, vous demande de signer des formulaires vierges, refuse de fournir un contrat écrit ou des reçus de paiement. Demandez toujours si la personne est un avocat autorisé ou un représentant accrédité par le Département de la Justice. Comme le droit de l'immigration est de nature fédérale, les avocats pratiquant dans ce domaine peuvent être autorisés dans n'importe quel État américain. Vous pouvez leur demander dans quel État ils sont admis afin de vérifier qu'ils sont en règle: <https://www.mywsba.org/personifyebusiness/LegalDirectory.aspx>.

## Vous pouvez signaler les fautes professionnelles

Selon la situation, vous pourriez être en mesure de déposer une plainte auprès d'organismes gouvernementaux ou de réglementation.

Dans l'État de Washington, les options possibles comprennent:

- Le Bureau du procureur général de l'État de Washington pour les questions de protection des consommateurs liées à des pratiques commerciales déloyales ou trompeuses: <https://www.atg.wa.gov/file-complaint>
- Le Barreau de l'État de Washington (WSBA) pour les fautes professionnelles ou violations déontologiques commises par des avocats: <https://www.wsba.org/for-the-public/concerns-about-a-lawyer>
- Le Bureau exécutif chargé de l'examen des affaires d'immigration (EOIR) pour les plaintes visant: <https://www.justice.gov/eoir/submit-complaint> les praticiens de l'immigration comparissant devant le Tribunal de l'immigration ou le BIA.
- Protégez-vous à l'avenir

## Lorsque vous engagez un nouveau représentant juridique:

- Posez des questions sur ses qualifications et son expérience concernant votre type de dossier
- Demandez une convention écrite expliquant les services et les honoraires
- Assurez-vous de recevoir des copies de tout document déposé
- Suivez vous-même les dates d'audience et les échéances importantes lorsque cela est possible
- Ne signez jamais de documents vierges ou que vous ne comprenez pas
- Conservez vos documents originaux.

Obtenir rapidement des conseils juridiques fiables peut avoir une incidence importante sur l'issue de votre dossier d'immigration.